



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6050469

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 20/01/2026 9H38 C:001860 I:01938

V/Email reçu le Mardi 20/01/2026 à 9H38

V/REF.IMM. 8557

IMMEUBLE : LE ST BERNARD
166 A 174 BD CROIX ROUSSE
69001 LYON

SDC 'Le Saint Bernard'
C/O REGIE FAVRE DE FOS S.A
26 AVENUE RENÉ CASSIN
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 11 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N166 ROUSSE - CONTACTER M RIBEIRO - TEL 06 76904785

MOTIF : INTERVENIR POUR LA COLONNE EST DEBOUCHEE AU NIVEAU DU TOIT MAIS LES
JOINTS DE LA FONTE NE SONT PAS ETANCHES, IL FAUDRAIT CHANGER LA
CANALISATION OU BIEN REFAIRE LE CIMENT

Donneur d'ordre : Mme C. BACHMANN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 20/01 A 14H45 :
ATTENTE GARDIEN POUR PRISE D'INFORMATION
INTERVENTION A PARTIR DU SOUS SOL
- LE GARDIEN A PRESENTE PLUSIEURS VIDEOS RELATIVES A LA FUITE

APRES RECHERCHE, IL S'AGIT D'UNE FUITE SUR DALLE, SITUEE ENTRE LE
SOUS-SOL ET LE REZ-DE-CHAUSSEE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER EMAIL en CC le 21/01/26 a 11H16 clara.bachmann@favredefos.c

CS LCOMPTER Email envoyé le 21/01/26 a 11H16 Mr F-X DE FRAMOND

DEVIS A SUIVRE POUR :
- DEGARNISSAGE DE LA DALLE
- COUPURE D'EAU AVEC UN AFFICHAGE
- DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA PORTION EN FONTE FUYARDE SITUEE ENTRE
RDC ET LE SOUS SOL
- MISE EN PLACE D'UNE TRAPPE DE VISITE AVEC UN BUCHON EN FONTE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6050469

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	50		Pour mémoire
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 20/01	50	75,30	75,30
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	50	40,63	40,63
TOTAL H.T.				115,93
T.V.A. a 10,00%				11,59
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>127,52</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.